



## Sommaire 1

### Editorial

### Dossier : Les briques alimentaires 2

### Le "RESTE" 4

### Conseils de tri

## Bienvenue aux Saint Pierrois !

Nous sommes heureux d'accueillir les habitants de Saint Pierre de Mézoargues qui, depuis le début du mois de novembre, effectuent le tri des emballages. Nous les encourageons dans cette démarche éco citoyenne en espérant qu'ils se mobiliseront autant pour les sacs jaunes qu'ils l'ont fait pour le tri du verre et du papier. Bienvenue à tous et bon tri.

## Tous acteurs du tri

La Feuille du Tri est un lien de communication entre vous et nous. Vous pouvez nous envoyer vos questions et remarques par courrier ou par Internet. Nous nous ferons un plaisir d'y répondre.

# Pendant les Fêtes je trie aussi !

Comme vous le savez, le Centre de Valorisation des Déchets ECOVAL 30, situé à Beaucaire reçoit désormais notre RESTE (le sac gris) et nos sacs jaunes.

Sur ce site, le RESTE est transformé en compost. Les sacs jaunes sont triés manuellement. Les différents matériaux sont ensuite recyclés dans des usines spécialisées.

Sud Rhône Environnement a mis en place une gestion globale et raisonnée de nos déchets. La qualité de ceux-ci est devenue notre mot d'ordre.

Œuvrons donc ensemble pour que chaque déchet ait son traitement adapté.

La Feuille du Tri vous propose un dossier spécial sur les briques alimentaires et un autre sur le RESTE.

Il faut savoir que la qualité de notre compost dépend de la qualité de notre tri.

Aujourd'hui plus que jamais, nous sommes tous responsables de la gestion de nos déchets.

Festivités et cadeaux de fin d'année génèrent des déchets supplémentaires, notamment des emballages. Le tri vous accompagne chaque jour de l'année. Ne l'oubliez pas pendant les Fêtes.

Nous vous souhaitons un Joyeux Noël et une Bonne Année.

### Jean Burgues

Président du Syndicat Mixte  
Sud Rhône Environnement



# Les briques

**Mon chapeau peut être pointu ou aplati.  
Ma bouche est prédécoupée, à vis ou à clapet.  
Mon corps est rectangulaire ou ovale.  
Mon cœur peut être liquide ou solide.  
Petite ou grande, on dit de moi que je suis complexe.  
Qui suis-je ?  
Réponse : la brique alimentaire.**

## La brique : l'unité dans la diversité

On trouve des briques de lait, de jus de fruit, de soupes, de crème desserts, compotes, etc... Elles ont des formes, des ouvertures et des tailles différentes mais toutes sont faites des mêmes matériaux et sont appelées à subir le même recyclage.

## Des emballages "complexes"

Les briques sont des emballages dits : « complexes » car elles sont composées de trois matériaux différents : le carton, l'aluminium et le polyéthylène, chacun apportant à l'emballage des qualités qui lui sont propres :

- le carton assure la rigidité de la brique,
- l'aluminium forme une barrière à la lumière et l'oxygène,
- le polyéthylène assure l'étanchéité et la protection des aliments face aux bactéries et moisissures.

## Economiser matières premières et énergie

Le recyclage des briques alimentaires permet de réaliser des économies de matière première, d'eau et d'énergie.

On considère que le recyclage d'une tonne de brique alimentaire permet d'économiser : 1,98 t de bois ; 9,45m<sup>3</sup> d'eau et 4,68 MWh d'énergie.

Par votre simple geste de tri vous rendez possible de telles économies. Ayez le réflexe de déposer toutes les briques alimentaires dans votre sac jaune.

## Recyclage : mode d'emploi

Une fois au centre de tri, les briques sont séparées des autres emballages et envoyées dans des usines de recyclage.

A leur arrivée à l'usine, les briques sont déchiquetées et malaxées avec de l'eau dans une cuve appelée « pulpeur » (photo ci-contre).





# alimentaires



Ce processus permet de séparer les fibres en partant d'une pâte liquide qui est filtrée pour retenir les particules de polyéthylène, d'aluminium (et les éventuelles impuretés). La pâte après filtration est utilisée dans la fabrication de cartons, papier hygiénique, papier essuie-tout, papier kraft ou encore de papier cadeau. En recyclant 6 briques alimentaires on obtient un rouleau de papier toilette.

Le polyéthylène est recyclé sous forme de granulés ou employé comme combustible en cimenterie ; l'aluminium se substitue à la bauxite vierge (ressource naturelle entrant dans la fabrication de l'aluminium).

Polyéthylène et aluminium peuvent également être employés comme source d'énergie (pour les moulins à papier).

## Une nouvelle matière : le Tectan

Il existe aussi une autre voie de recyclage : elle consiste à déchiqueter les briques alimentaires en petits fragments. Lorsque ceux-ci sont chauffés et compressés, le polyéthylène lie les différentes particules (aluminium et carton) pour constituer une nouvelle matière agglomérée dont on fera des panneaux thermoformables, résistants à l'humidité et au feu : le Tectan. Cette matière est employée dans la fabrication d'objets divers comme : mobilier de bureau et autres objets décoratifs.



## Je trie malin



Quelques bons réflexes à adopter avant de mettre une brique alimentaire dans le sac jaune :

- 1** Je l'égoutte bien pour qu'elle ne salisse pas les autres emballages.
- 2** Je décolle les angles de ma brique pour pouvoir la mettre à plat
- 3** J'appuie dessus pour en chasser tout l'air
- 4** Si la brique est équipée d'un système de fermeture, je le ferme.

Ainsi, elle se maintiendra à plat et prendra peu de place dans mon sac de tri.



# Le RESTE

## Le Reste ... mais qu'est-ce donc ?

Comme vous avez pu déjà le constater lors de notre dernière information sur la nouvelle usine de compostage, notre sac poubelle s'appelle désormais le RESTE (pour RESidus des Tris Effectués). Le Reste est ce qui reste dans notre sac poubelle quand nous avons trié tout ce qui pouvait l'être, à savoir :

- Mis les emballages recyclables dans le sac jaune.
- Apporté le verre et les journaux magazines dans les colonnes (conteneurs à verre et à papier).
- Emmené en déchèterie les encombrants, les gravats, les déchets verts, les appareils électroménagers et surtout les déchets polluants (huiles de vidange, pot de peinture, piles, solvants, cartouches d'encre).

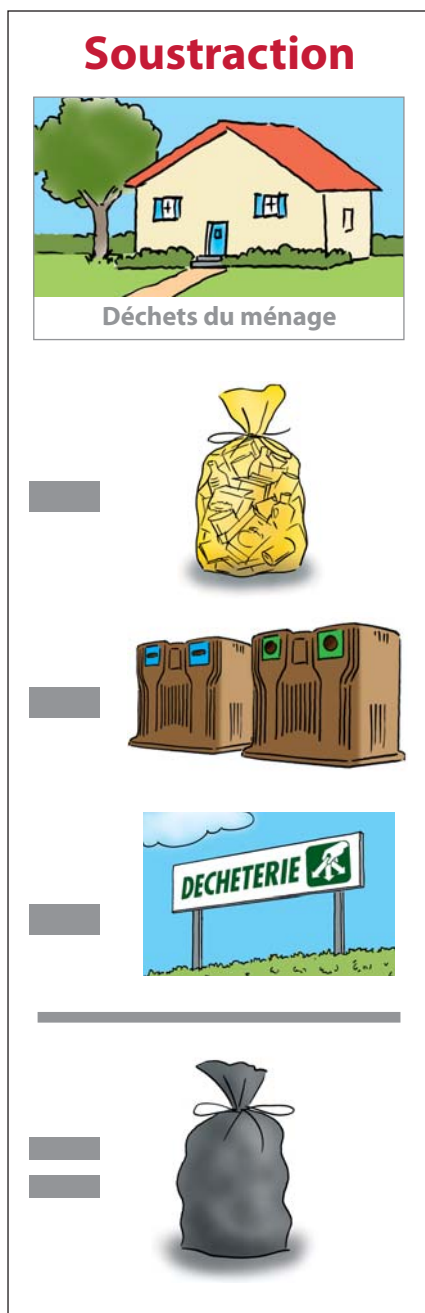
Une fois ces tris effectués, le contenu du RESTE, sera constitué des simples déchets du quotidien : ceux que l'on jette dans la poubelle de sa cuisine, salle de bain, etc.

Ce sont : des restes de repas, épluchures, papiers souillés, marc de café, barquettes, pots de yaourt, bouteilles d'huile, balayures, suremballages non recyclables, couches de bébé, etc...

Une bonne part de ces déchets est fermentescible, et comme nous vous l'expliquions dans "La Feuille du tri" Numéro Spécial Retour à la terre", ceux-ci peuvent maintenant être transformés en compost.

## L'engagement de chacun

Derrière la nouvelle dénomination de RESTE apparait une volonté d'améliorer la qualité de notre sac poubelle. Notre effort de tri se répercutera directement sur la qualité de notre RESTE et donc sur la qualité du compost produit par le Centre de Valorisation des Déchets. C'est très important car, comme vous le savez, ce compost sera utilisé comme fertilisant par les agri-



culteurs et les collectivités.

Il est donc capital que nous ne trouvions plus de produits polluants dans le RESTE car ceux-ci se diffusant dans le compost, le rendraient inutilisable.

Chacun de nous est donc impliqué directement dans la qualité de notre environnement.

Aujourd'hui, les déchets sont des produits à gérer avec soin. En effet, toute négligence portée aux déchets du ménage se répercutera sur la qualité de notre environnement et sur les coûts de traitement de notre poubelle.

## ATTENTION AUX PILES



Les piles ont disparu des sacs jaunes et nous vous en félicitons. Attention cependant à ne pas les mettre dans le RESTE car ces déchets nuisent à l'environnement (pollution aux métaux lourds) et sont dangereux pour la santé s'ils ne subissent pas un traitement adapté. Merci de rapporter les piles usagées à votre revendeur (super marché, commerce...) vous pouvez également les apporter en déchèterie.

## FILMS PLASTIQUE

Les sacs jaunes accueillent aussi les films, sacs et sachets en plastique.

Ceux-ci sont recyclés ce qui permet de réaliser des économies de matière première (pétrole brut) et de réduire les nuisances liées à l'enfouissement.

Pourtant nous trouvons souvent des films plastique dans le RESTE.

Nous vous rappelons donc de mettre dans le sac jaune :

- sacs de caisse de supermarché, sacs légumes, sacs boutiques, etc.
- films de suremballage de bouteilles plastique, de briques de lait, de revues, de vêtements, etc.
- films de suremballage de produits électroménagers, d'ameublement, de literie, plastique à bulles.
- sachets de pain de mie, sacs de produits surgelés.
- sacs de grande contenance de jardinerie, bricolage (terreau, engrais, sable), d'aliments pour animaux.

Les films plastique sont recyclés sous forme de sacs jaunes.

